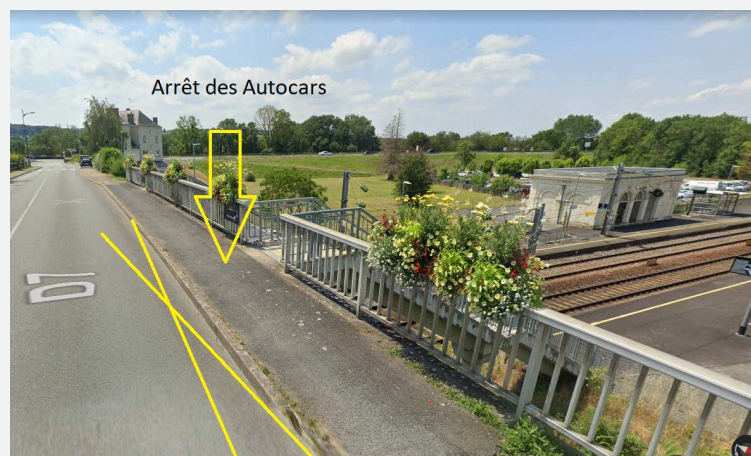




# INFO PRATIQUE

## GARE DE LA MENITRE

**Les arrivées et départs des cars de substitutions se feront au-dessus de la voie ferrée au niveau des escaliers.**



Avant l'accès à l'autocar, vous devez être en possession de votre titre de transport SNCF.  
Le transport des vélos n'est pas assuré à bord des autocars.  
Les horaires des autocars peuvent varier en fonction des conditions de circulation routière



TWITTER  
@TERPays2LaLoire



INTERNET  
[paysdelaloire.ter.sncf.com](http://paysdelaloire.ter.sncf.com)



ASSISTANT SNCF



0 800 210 800

Service & appel  
gratuits

TÉLÉPHONE

du lundi au vendredi de 7h à 20h  
le samedi de 8h à 13h

